



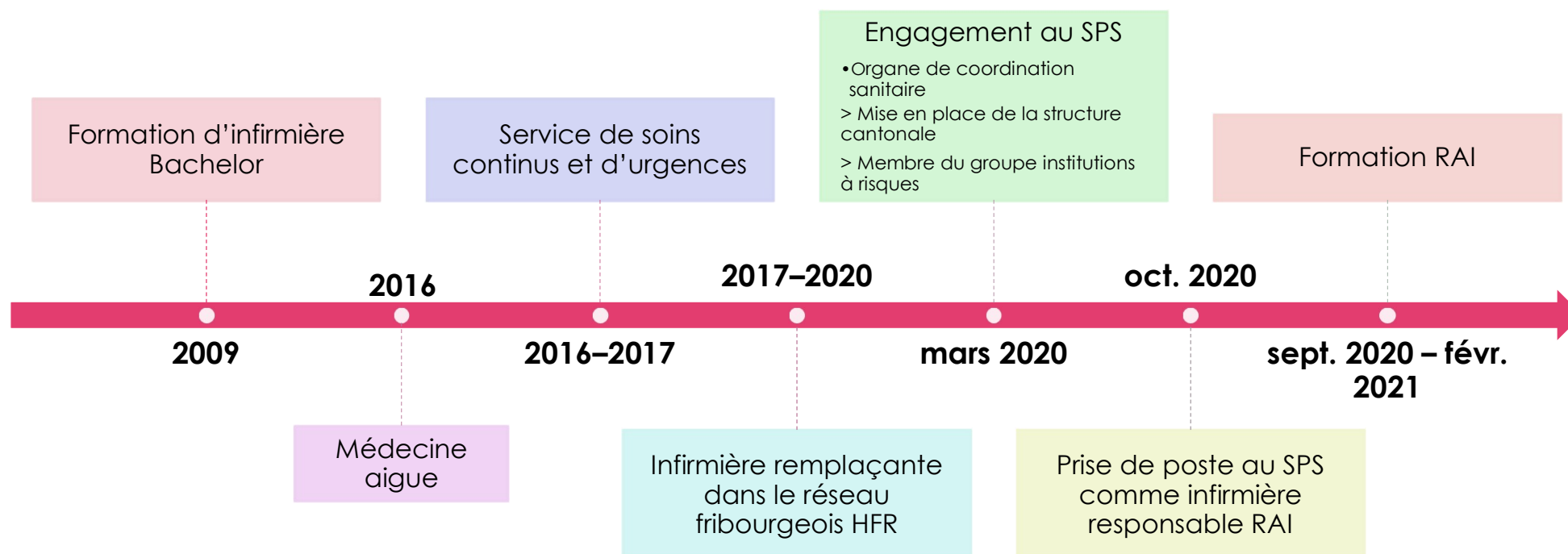
Le rôle du service de la prévoyance sociale (SPS) en lien avec le RAI-NH

MIRIAN JIMÉNEZ

29 NOVEMBRE 2021

GRANGENEUVE

Brève présentation



DSAS

Direction

Direction de la santé
et des affaires sociales
(DSAS)

Secrétariat général

Secrétariat général
(SG-DSAS)

Unité administrative
subordonnée (Service)

Service
de la santé publique
(SSP)

Service du médecin
cantonal
(SMC)

Service dentaire
scolaire
(SDS)

Service de la
prévoyance sociale
(SPS)

Service
de l'action sociale
(SASoc)

Service
de l'enfance
et de la jeunesse
(SEJ)

Unité rattachée
administrativement

hôpital fribourgeois
(HFR)

Réseau fribourgeois
de soins en santé
mentale
(RFSM)

Etablissement
cantonal des
assurances sociales
(ECAS)

Bureau de l'égalité
hommes-femmes
et de la famille
(BEF)



Le service de la prévoyance sociale



Le RAI-NH à Fribourg

- ▶ Depuis 2012, le RAI-NH est imposé par le Conseil d'Etat comme outil unique d'évaluation du niveau de soins requis des résidentes et résidents en établissements médico-sociaux.
- ▶ Cette décision fait suite au changement de l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins en 2011 qui a défini la prise en charge des coûts des prestations en EMS (OPAS art.7, al.2) selon 12 niveaux tarifaires (OPAS art. 7a, al.3), eux-mêmes définis par le temps de soins requis par tranches de 20 minutes.
- ▶ Dès lors, la mise en œuvre du RAI est devenue la responsabilité des EMS, mais sous la surveillance et avec le soutien de la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS)

Le RAI-NH à Fribourg

- ▶ Initialement, les infirmières du service du médecin cantonal portaient la responsabilité des questions liées au RAI-NH
 - ▶ Parallèlement, les modifications de la LAMal ont engendré des adaptations de financement considérables.
 - ▶ L'outil RAI et les résultats des évaluations qui en découlent sont directement liés au financement AOS (assurance obligatoire des soins), mais également à celui des pouvoirs publics dans le cas des EMS reconnus et des EMS admis AOS.
- Expertise du RAI-NH au sein du SPS

Fonction d'infirmière responsable RAI à Fribourg

- ▶ La personne de référence pour toute question liée au RAI-NH au niveau cantonal
- ▶ Surveillance des bonnes pratiques en lien avec le RAI-NH
 - Récolte et analyse des données RAI par trimestre/année
 - Mise en évidence de problèmes récurrents liés aux données
- ▶ Gestion des difficultés des EMS liées aux évaluations RAI vis-à-vis des familles, éventuellement des assurances, etc.
- ▶ Contrôle des critères USD à l'aide des données RAI
- ▶ Faisabilité de l'outil RAI-NH hors EMS selon demandes spécifiques (ex. institutions spécialisées, soins palliatifs, etc.)
- ▶ ...

Collaborations

- ▶ Service du médecin cantonal (SMC)
 - Recours
- ▶ Association faîtière des institutions pour personnes âgées (AFIPA)
 - Demandes des EMS
- ▶ Haute école de santé Fribourg (HEdS-SO)
 - Transmission des données RAI pour les indicateurs de qualité QUAFIPA
- ▶ Q-Sys
 - Suivi des avancées du RAI
 - Partage des problématiques RAI
- ▶ ...

Processus d'un recours

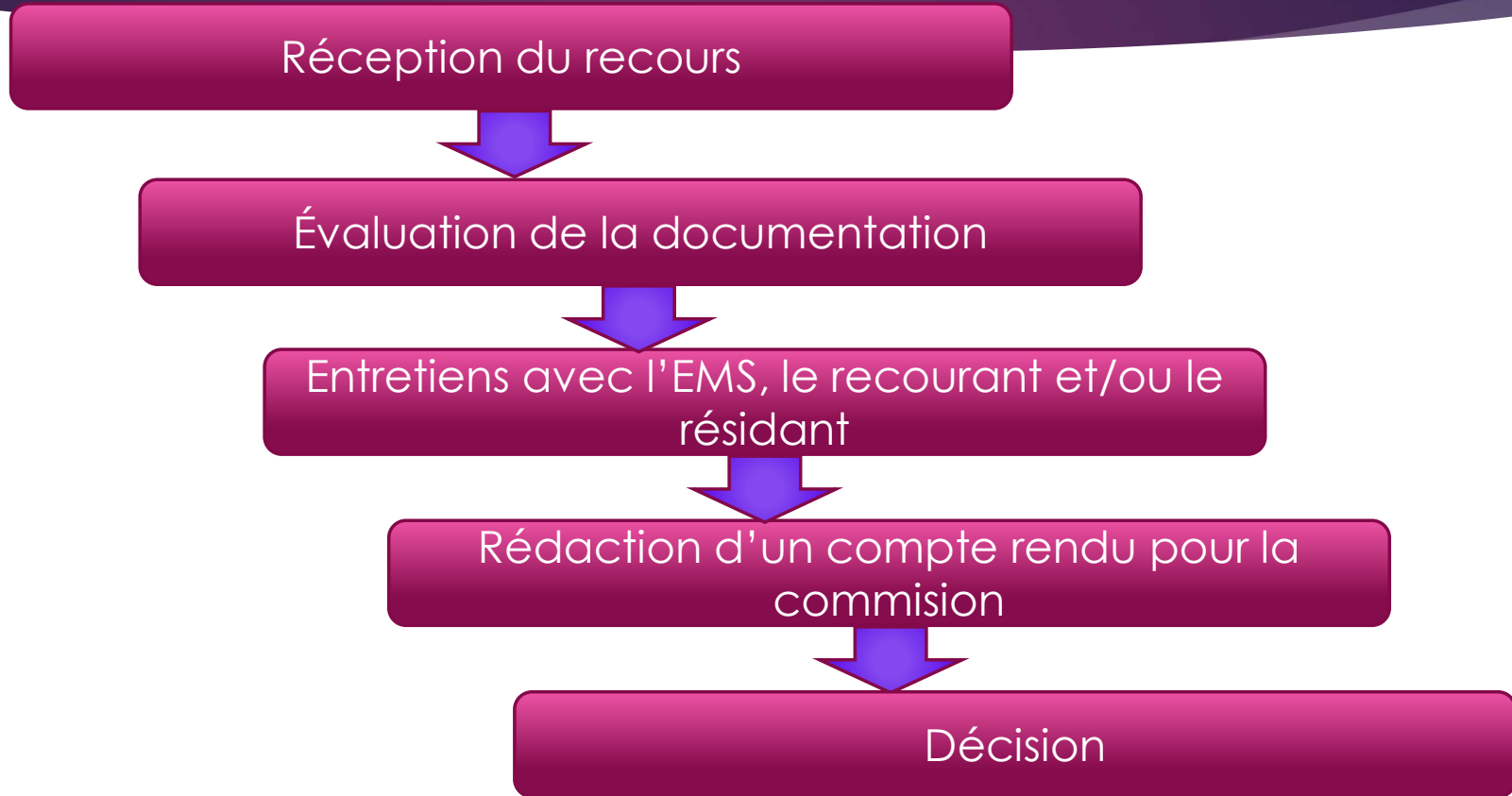
Réception du recours

Évaluation de la documentation

Entretiens avec l'EMS, le recourant et/ou le résidant

Rédaction d'un compte rendu pour la commission

Décision



Évaluation des données RAI

- ▶ Demande de données RAI anonymisées, chaque trimestre
 - ▶ **3 mois + 9 mois** en avril, juillet et septembre
 - ▶ **12 mois + 9 mois** en janvier
- ▶ Toutes les évaluations réalisées, complètes et conclues, sur la période demandée
- ▶ + 40 expéditeurs pour 50 EMS
- ▶ Contrôle de la qualité des données reçues
- ▶ Récolte de données sur un tableau interne au SPS
- ▶ Analyse des données

Évolution de la répartition des niveaux

RUG	RAI	2017	2018	2019	2020	2021*
PA0	1	0.26%	0.32%	0.26%	0.17%	0,22%
PA1	2	5.13%	5.85%	6.20%	6.64%	5.73%
BA1, PA2	3	7.65%	8.93%	9.32%	9.68%	9.45%
BA2, IA1	4	6.35%	7.44%	8.28%	8.25%	8.82%
CA1, PB1 ,PB2	5	6.28%	7.22%	6.70%	6.57%	6.83%
BB1, BB2, IA2, IB1, PC1, PC2	6	17.76%	16.87%	17.28%	17.88%	17.21%
CA2, IB2, PD1, SE1	7	15.69%	13.45%	11.85%	11.21%	10.04%
CB1, PD2, RLA, RMA	8	16.72%	16.72%	15.75%	15.08%	14.71%
CB2, CC1, PE1, RMB, SSA	9	7.25%	7.12%	6.93%	7.18%	8.12%
PE2, RLB	10	11.69%	11.58%	12.51%	12.42%	12.60%
CC2, SE2, SSB	11	2.94%	2.55%	2.81%	2.71%	3.65%
RMC, SE3, SSC	12	2.26%	1.95%	2.11%	2.21%	2.63%
RAI moyen		6.82	6.65	6.64	6.60	6.71

2020: vue des échelles par district

	Nombre de RUG	AVQ (18)	CPS (6)	DRS (14)	Douleurs (4)
Canton	14289	9.96	2.70	2.31	0.83
Sarine	4931	9.90	2.88	2.94	0.81
Singine	2169	9.64	2.42	1.19	0.79
Lac	1455	9.28	2.33	2.08	0.95
Broye	1049	10.04	2.65	0.90	0.68
Veveyse	717	10.44	2.79	2.98	0.68
Glâne	1198	10.20	2.94	2.85	1.15
Gruyère	2768	10.42	2.67	2.32	0.80

Évolution du pourcentage des P2d par année et par districts

	2017	2018	2019	2020	2021*
Canton	22%	14%	9,12%	7.79%	7.18%
Sarine	17%	1%	9,91%	9.68%	8.51%
Singine	2%	2%	1,28%	0.74%	1.48%
Lac	7%	5%	1,36%	1.57%	4.81%
Broye	22%	15%	14,34%	7.64%	8.76%
Veveyse	20%	16%	8,19%	5.82%	2.99%
Glâne	56%	35%	5,29%	3.07%	2.39%
Gruyère	26%	20%	17,66%	15.44%	13.46%

Niveau RAI par année et par districts

	2017	2018	2019	2020	2021*
Canton	6.82	6.65	6.64	6.60	6.88 (6.71)
Sarine	6.63	6.31	6.40	6.60	6.76
Singine	6.38	6.49	6.58	6.50	6.51
Lac	6.84	6.54	6.27	5.75	6.90
Broye	7.21	7.24	7.08	7.30	7.02
Veveyse	7.28	7.30	7.09	6.89	7.18
Glâne	7.84	7.47	7.20	6.74	6.85
Gruyère	7.27	6.85	6.83	6.90	7.14

Évolution des RAI 1+2 par année et par districts

	2017	2018	2019	2020	2021*
Canton	6%	4%	6%	6%	5%
Sarine	6%	4%	5%	5%	4%
Singine	11%	7%	7%	8%	6%
Lac	0%	4%	11%	10%	7%
Broye	4%	4%	6%	5%	4%
Veveyse	5%	3%	4%	5%	5%
Glâne	0%	0.5%	1%	3%	4%
Gruyère	5%	5%	7%	7%	6%

Conclusions

Ce que l'infirmière responsable RAI du SPS peut vous apporter :

- Un soutien lors de problématiques de manière globale
 - manière de remplir les évaluations,
 - évaluation de la méthodologie pour les évaluations,
 - sensibilisation du personnel (y compris non tertiaire),
 - Etc.
- Un regard neutre lors de plaintes, recours, etc.
- Évaluation lors de situations particulières
 - besoins exceptionnels de dotation complémentaire,
 - Nouveau projet à l'interne (ex. création d'une USD),
 - Autre.

Réponses
à des
demandes
du terrain

Visites dès
début 2022



**Merci pour votre écoute
et votre participation!**

**Je répons volontiers à
vos questions**